PROCHAINS TRAVAUX.

Sir WILFRID LAURIER propose que la séance soit levée.

L'hon. M. FOSTER: Quel sera l'objet de mos délibérations, à la suite de ces deux projets de loi?

Sir WILFRID LAURIER: Le bill sur l'immigration, le projet de loi concernant le port de Montréal et tous les projets de moindre importance. Lundi, nous aborderons l'étude de la loi du service civil.

L'hon. M. FOSTER: Entendez-vous la résolution et le projet de loi basé sur cette résolution?

L'hon. M. FISHER: La résolution relative à la classification du personnel de la Chambre des communes viendra en premier lieu. Il est impossible d'aborder l'étude du bill, avant que le Sénat ait terminé sa classification.

L'hon. M. FOSTER: Combien de temps ce travail va-t-il durer?

L'hon. M. FISHER: Il faut le demander au Sénat.

L'hon. M. FOSTER: Il faut que le Gouvernement puisse expédier ses affaires. Nous comprenons maintenant le retard apporté à l'étude de ce projet de loi : le Gouvernement est dans l'impuissance de donner effet à son bill, en tant qu'il s'agit du

L'hon. M. FISHER: Le Gouvernement expédie les affaires de la session, avec toute la rapidité possible.

L'hon. M. FOSTER: Nous pourrions aborder l'étude des articles du bill du service public relatifs au ministère des Postes et en expédier un aussi grand nombre que possible. Le ministère des Postes est prêt à procéder.

Sir WILFRID LAURIER: Je n'y vois pas d'objection, pour le moment.

M. A. H. MACDONNELL: Mais, pourquoi ne pas expédier tous les bills demain au matin?

Sir WILFRID LAURIER: Lundi est le jour consacré à ces bills d'intérêt privé, mais je veux bien que la délibération s'en fasse demain ou lundi.

L'hon. M. GRAHAM: Nous expédierons le tout lundi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à minuit vingt minutes samedi matin.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Samedi, 8 mai 1909.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à onze heures.

1re LECTURE

De divers projets de loi provenant du Sénat:

Le 1er (n° 189) (TT), déposé par M. Martin, concernat la compagnie du pont et du terminus de Montréal;

Le 2e (n° 181) (CCC), déposé par M. Nesbitt, tendant à faire droit à Laura McQuoid;

Le 3e (n° 182) (DDD), déposé par M. Bradbury, tendant a faire droit à Fleetwood Howard Ward;

Le 4e (n° 183) (EEE), déposé par M. W. H. White, pour faire droit à Aaron William Morley Campbell;

Le 5e (n° 184) (FFF), déposé par M. Turriff, tendant à faire droit à John Christopher Cowan.

REMBOURSEMENT DE TAXES.

M. J. A. C. ETHIER (Deux-Montagnes) propose l'adoption définitive du 8e rapport du comité permanent spécial sur divers bills d'intérêt privé.

Votre comité a fait l'examen des projets de loi suivants, adoptés par le Sénat, et a convenu d'un faire rapport sans modifications, sa-

voir: N° 142, (lettre F au Sénat), intitulé: acte pour constituer en corporation le conseil d'administration de l'Armée du salut au Canada.

ministration de l'Armée du salut au Canada. N° 136, (lettres GG au Sénat), intitulé acte pour faire droit à Hannah Ella Tomkins. No. 157, (lettres OO au Sénat), intitulé: acte pour faire droit à John Dennison Smith. Comme il n'a pas été reçu à la Chambre dans les premières six semaines de la session de pétition par rapport à aucun des deux projets de loi mentionnés en dernier lieu, ces deux hills sont devenus suets au paiement. deux bills sont devenus sujets au paiement d'une taxe additionnelle de \$200 aux termes de l'article 88 (8) du règlement, laquelle taxe a été dûment perçue et payée dans chaque cas; cependant l'avocat pour les deux impétrants ayant déclaré devant le comité que l'omission de présenter les pétitions à la Chambre était la conséquence de renseignements erronés qui lui avaient été fournis au Sénat, votre comité propose que ladite taxe additionnelle soit remboursée dans chaque cas.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): C'est ici une motion demandant d'homologuer le rapport d'un co-mité permanent spécial. J'ai l'honneur de proposer en amendement la radiation du dernier alinéa ci-après et l'adoption du rapport ainsi modifié.

Comme il n'a pas été reçu à la Chambre dans les premières six semaines de la session de pétition par rapport à aucun des deux projets de loi mentionnés en dernier lieu, ces